

# LES « NOUVEAUX PROFS » ET L'AIDE À L'ORIENTATION À L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

GISÈLE DE LYLLE

*« Les élèves et les étudiants élaborent leur projet d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle [...]. Le jeune construit son orientation au lieu de la subir. Nul ne peut décider à sa place [...]. La décision d'orientation est préparée par une observation continue de l'élève [...]. Les enseignants conseillent les élèves dans leur choix d'orientation en collaboration avec les personnels d'éducation et d'orientation [...].<sup>1</sup> »*

**L**a loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 reconnaît à chacun la liberté de décider de son orientation, tout en posant, d'entrée de jeu, deux limites au principe : les capacités mêmes de l'élève et l'offre de formation, dans le cas notamment de la « formation professionnelle dont le développement serait lié à l'importance des débouchés ». Une manière de rappeler le problème de la difficile conciliation des exigences d'épanouissement individuel et des exigences sociales de distribution équilibrée des fonctions, que les gouvernements de la République, depuis ses origines, considèrent comme relevant fondamentalement de la

société civile. En effet, les maîtres n'avaient pas à se préoccuper de l'orientation des élèves, l'école n'ayant d'autre mission que de former l'homme et le citoyen, l'un et l'autre définis par la raison, ce qu'ils ont en commun, précisément, dans l'ordre de l'État, par delà les croyances, les préjugés, les intérêts, tout ce qui les différencie et les oppose dans l'ordre de la société civile... À charge pour les enseignants, aujourd'hui, de traiter de l'orientation, dans le cadre d'un système éducatif rénové, supposé aussi, désormais, préparer les jeunes à l'insertion sociale et professionnelle, dans la perspective de l'égalité des chances, à laquelle le discours sur l'éducabilité cognitive donne une dimension nouvelle.

Chacun a peut être encore en mémoire la vague des protestations qui ont accompagné le vote de la loi. Le débat fut vif, qui opposa les tenants de la tradition, soucieux de défendre l'école de la République, aux partisans de la réforme qui cherchaient, dans l'adaptation de l'école aux besoins nouveaux de la société, une solution à la crise du métier, si ce n'est à celle de l'enseignement tout entier. Il fut vif mais limité à une partie de

---

1. Loi d'orientation sur l'éducation, 10 juillet 1989.

notre élite qui alimentait la presse de ses propos, ignorant la position des « nouveaux professeurs »<sup>2</sup> soucieux, eux, d'adapter leurs pratiques aux exigences de la vie des classes, au quotidien... et cependant très attachés à l'école de la République.

## L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE ET LE PROBLÈME DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉLÈVES

Évoquer le problème de l'insertion professionnelle à l'école, c'est évoquer essentiellement le problème de la formation professionnelle. Bertrand Lechevalier remarquait, en 1992, à propos du processus de professionnalisation de l'université, qu'il est consubstantiel à son histoire même, le mouvement par lequel les clercs tonsurés s'organisèrent en un corps de métier ou *universitas*, au XIII<sup>e</sup> siècle, étant celui-là même par lequel l'activité intellectuelle cesse d'être considérée comme une activité de loisir réservée à l'élite, selon la tradition romaine<sup>3</sup>. Reste que ce mouvement-là est aussi celui qui établit la distinction entre les métiers, dans une opposition radicale entre ceux qui relevaient exclusivement de l'intervention de l'esprit et ceux qui n'auraient relevé que de l'intervention du corps tenu en grand mépris et qui, eux, ne s'enseignaient pas à l'école. Reste aussi qu'il faut attendre, ensuite, les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, pour que l'idée apparaisse de diversifier l'enseignement, non seulement pour former des professeurs dans les matières nouvelles, mais également en vue de préparer les jeunes gens aux fonctions nouvelles de l'industrie et du commerce, des fonctions destinées à entretenir et développer la vie matérielle de la société, au même titre que les arts mécaniques que les philosophes s'attachent à réhabiliter. De nouveaux problèmes étaient posés : les matières techniques étaient-elles simplement utiles à l'exercice du métier ou pouvait-on les considérer aussi comme un moyen de former l'homme... un moyen de *former la raison* ? Et si la raison est *la chose du monde la mieux partagée* et que l'école assure à tous, la diffusion de ses *lumières*, alors, qui va faire quoi ? Comment

préserver la distribution équilibrée des fonctions civiles, qui étaient loin d'être perçues comme d'égale dignité ? Comment contenir les exigences de mobilité sociale ? Autant de problèmes auxquels les gouvernements de la République, depuis les origines et jusqu'à l'institution de *l'école unique*, trouvèrent une solution, dans une organisation de l'école qui préservait globalement l'hérédité sociale des conditions.

## LES DEUX ÉCOLES OU LE PRINCIPE DE L'ORIENTATION PRÉALABLE

L'enseignement technique constituant un enseignement spécial, ne doit intervenir qu'après l'enseignement général. Celui-là seul a la vocation de former l'aptitude à juger, à raisonner, et ses maîtres n'ont pas à se préoccuper de l'avenir professionnel de leurs élèves. À l'école des notables comme à celle du peuple, l'essentiel est de former l'homme et le citoyen... Telle fut la manière dont les premiers républicains traitèrent le problème de la formation professionnelle. L'enseignement pouvait bien être diversifié, dans les écoles centrales, en vue de préparer à la diversité des fonctions sociales, il ne s'agissait que de rendre apte à recevoir, ailleurs, une culture professionnelle. Les travaux manuels dans l'enseignement primaire n'avaient pas d'autres fonctions.

Reste que toutes les solutions étaient envisagées, au XVIII<sup>e</sup> siècle, jusque et y compris, celle qui voyait dans la formation technique un moyen de *former la raison*, ce qui aurait pu justifier son intégration dans l'enseignement général... « *Il y a dans les arts mécaniques les plus communs, un raisonnement si juste, si compliqué et cependant si lumineux, qu'on ne peut assez admirer la profondeur de la raison et du génie de l'homme...*<sup>4</sup> », disait Diderot. Mais s'il souhaitait avec les Encyclopédistes, qu'on les expliquât à l'école, en y incluant même « *les professions de la dernière classe des citoyens* », il y renonce cependant en avouant céder ridiculement à l'usage. « *Il faut, dit-il, que je sois étrangement subjugué par la routine...*<sup>5</sup> ». Une routine qui fut, il faut bien le dire, la réponse quasi unanime et mûrement réfléchie des

2. Gisèle de Lylle, *Les nouveaux profs... sur la brèche, entre un passé qui meurt et un avenir encore indéterminé*, Paris, L'Harmattan, 2001.

3. Bertrand Lechevalier, « L'université et les savoirs professionnels, les avatars d'un modèle médiéval », *Spirale*, 13, 1984.

4. Diderot, cité par Georges Snyders, *La pédagogie en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 1965, p. 361.

5. Diderot, cité par Georges Snyders, *op. cit.* p. 361.

philosophes, déjà soucieux d'études scientifiques de la société, au problème de l'adaptation de l'enseignement aux diverses professions nécessaires à ses besoins, un problème auquel se greffait, d'entrée, celui de l'orientation des élèves. L'un et l'autre étaient clairement formulés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Et il n'est pas un plan d'études, pas une législation scolaire qui ne les ait résolus, pendant la crise révolutionnaire même, par une organisation de l'école et des études qui préserve globalement l'héritage des conditions, attribuant, au mieux, quelques bourses aux meilleurs éléments des milieux populaires... dans la conformité, somme toute, aux idées développées, tout au long du siècle, par l'élite éclairée. Ainsi Guyton de Morveau : « *Les lettres sont faites pour l'aisance* », ou Diderot, qui admet l'obligation scolaire pour le niveau élémentaire et réduit ensuite le nombre des bourses, ou Philippon de La Madeleine qui prévoit des contrôles pour maintenir les classes populaires dans leur condition. Assurément, les maîtres n'avaient pas à se préoccuper de l'avenir professionnel des élèves : pour la majorité d'entre eux, les jeux étaient déjà faits.

Il en ira de même sous la III<sup>e</sup> République, avec l'organisation de l'école publique en ordres séparés, le secondaire et le primaire, chargés d'assurer la formation générale, l'un des notables, l'autre du peuple... Comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, les républicains les plus sincères pouvaient s'en accommoder moyennant un système de bourses permettant aux meilleurs éléments des milieux populaires d'avoir accès au secondaire. Et ils pouvaient trouver dans le discours de la raison immuable et de la méthode pour *bien la conduire*, tels qu'ils se sont finalement imposés sur la base des premiers développements de la science et de ses applications, de quoi entretenir l'idée que l'école travaillait aussi, par la voie de son organisation, à concilier les exigences d'épanouissement individuel et de développement social, dans un sens conforme à l'éthique de liberté et d'égalité dont le projet républicain était porteur, l'ordre social, aussi inégalitaire fût-il, étant somme toute conforme à l'ordre naturel des talents et des mérites, dont elle se portait garante.

Cependant, l'enseignement technique commence à s'organiser, dont le ministère de l'Instruction publique dispute l'encadrement au ministère du Commerce et de l'industrie. Il s'agissait de faire des écoles techniques des écoles qui soient aussi des écoles de la République, des écoles qui poursuivent la formation de l'homme et du citoyen, et où la formation professionnelle consiste non

à former à un poste de travail, mais à dispenser les éléments de culture nécessaires à l'exercice des métiers supposant une formation technique théorique aux niveaux pour lesquels l'enseignement était organisé. Et la collaboration avec le monde de l'économie s'installe, de fait, conflictuelle sans doute, plus ou moins serrée selon les périodes. Les représentants de l'État républicain prennent l'habitude de travailler, avec les patrons de l'industrie et du commerce et les salariés, à la définition des contenus d'enseignement et des diplômes professionnels, à l'organisation des examens, au financement et au contrôle d'une formation qui finira par concerner l'ensemble des ouvriers et des employés, suivant une logique de scolarisation autorisant la représentation, chère à Ferdinand Buisson, d'une formation professionnelle encadrée par la formation générale.

### **L'ÉCOLE UNIQUE : DE L'ORIENTATION PAR L'ÉCHEC À L'AIDE À L'ORIENTATION**

La mise en place de l'*école unique*, sous la V<sup>e</sup> République, amorce un changement décisif. Au terme des réformes Berthoin, Fouchet, Haby, qui la réalisent, à partir de 1959, le système scolaire apparaît comme une organisation à trois niveaux successifs : les écoles, les collèges, les lycées. Désormais, tous les élèves, indistinctement, fréquentent les écoles du premier degré qui sont toutes également chargées de les préparer à entrer au collège où se décide leur orientation vers un lycée d'enseignement général, technique ou professionnel.

Un grand moment dans l'histoire de l'enseignement que celui de la mise en place de l'*école unique* ; le premier, sans doute, depuis les lois qui instituèrent l'école primaire laïque, gratuite et obligatoire, sous Jules Ferry. Différents facteurs furent invoqués pour la justifier : la demande sociale favorisée par les progrès du niveau de vie et le changement des mœurs, mais aussi la politique des gouvernements soucieux des besoins d'une économie en croissance, à qui les auteurs des plans faisaient constamment valoir la pénurie de compétences, aux plus hauts niveaux de qualification. Dans l'un et l'autre cas, ce qui est en question, déjà, c'est l'idée de l'école publique à laquelle les partisans de la tradition républicaine en appellent aujourd'hui, quand ils critiquent la loi du 10 juillet 1989 : une école essentiellement soucieuse de former le citoyen, qui garde la distance avec la société civile, comme cela se faisait jusqu'alors, dans l'ordre du primaire comme dans celui du secondaire.

Avec *l'école unique*, l'école de la République devient officiellement le lieu privilégié de l'orientation, le moyen de réaliser l'égalité des chances, dans la vie. Désormais chacun pourrait bénéficier d'un enseignement réservé, jusque-là, à l'élite et, dans un pays où l'accès à l'emploi est étroitement lié au niveau de formation sanctionné par un diplôme, chacun pourrait avoir accès à l'éventail complet des fonctions sociales. L'école en réalisait les conditions. Ce fut du moins ce que l'on pensa jusqu'à ce que les statistiques mettent en évidence l'augmentation des taux de scolarisation, la hausse du niveau de formation moyen des Français, certes, mais aussi l'échec scolaire, un échec massif, étroitement corrélé à l'origine sociale..., mais encore les effets de l'orientation telle qu'elle était pratiquée : une orientation par l'échec, qui contribuait à faire des filières techniques et professionnelles des filières de relégation des élèves en difficulté... C'était bien avant que le marché du travail ne se ferme et que le problème de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ne se pose dans toute son acuité, bien avant que la violence dans les établissements ne rende patente la crise du métier, et n'amène à s'interroger sur les confrontations dont *l'école unique* était porteuse.

Fallait-il revenir sur ces réformes que d'aucuns diront *catastrophes* ou remédier à l'insuffisance de mesures censées résoudre, dans l'urgence d'un contexte d'explosion démographique et de pénurie de moyens, un problème envisagé essentiellement, jusque-là, sous un aspect quantitatif et qui pourrait, si l'on en croit les discours sur l'éducabilité cognitive nourris des théories constructivistes de l'apprentissage, intéresser d'abord la manière même de concevoir le métier ?

Avec la loi du 10 juillet 1989, les pouvoirs publics optaient pour la seconde solution, entérinant les politiques menées jusque-là par les gouvernements successifs et, avec elles, la mise en cause de la représentation de l'école chère aux partisans de la tradition républicaine. De toutes les missions assignées à l'école, celle qui est privilégiée est incontestablement la préparation des jeunes à l'emploi, lequel exigerait désormais de tous un niveau de formation élevé : 80 % des classes d'âge doivent acquérir le niveau du baccalauréat, l'école doit devenir une école de la réussite pour tous.

Le changement du système éducatif est revendiqué qui réaliserait l'ouverture de l'école sur la vie comme une de ses conditions. Il s'agit de décroïsonner les filières tout en favorisant une orientation positive vers l'ensei-

gnement technique et l'enseignement professionnel. Il s'agit aussi de définir les contenus et les méthodes de l'enseignement général, en tenant compte de l'évolution des connaissances certes, mais aussi des exigences relatives aux compétences nouvelles requises sur le marché du travail. Il s'agit encore de promouvoir la concertation entre l'école et ses partenaires, notamment les entreprises dont la collaboration pourrait désormais intéresser toutes les catégories d'établissement, par la voie, notamment, de la formation en alternance. L'idée de communauté éducative est lancée, dont le projet d'établissement devient le lieu privilégié d'intervention, au niveau local, l'élément moteur des échanges entre l'école et un environnement économique, social et culturel, conçu comme le lieu privilégié où l'apprentissage même est censé prendre sens.

Revendiqué aussi est le changement dans la formation des maîtres. Pour faire apprendre le plus grand nombre dans la perspective de l'égalité des chances, il serait nécessaire d'opérer une mutation professionnelle. La création des IUFM en lieu et place des EN, CPR, ENNA, est à cet égard significative de la volonté de rompre avec la pédagogie traditionnelle, jugée inadaptée à l'enseignement de masse et tenue pour responsable de l'échec scolaire et de ses conséquences. Il s'agit de promouvoir une représentation nouvelle du métier et de ce qui en fait l'unité, par delà la diversité des formations disciplinaires : *avoir à gérer l'apprentissage des élèves, aider à leur orientation, travailler avec des partenaires*. De nouvelles compétences sont désormais exigibles de tous, qui supposent une même nouvelle formation en sciences de l'éducation et trouvent leur justification dans une autre conception de la raison et du savoir, nourrie de l'apport des psychologues se réclamant notamment du constructivisme.

### **LES NOUVEAUX PROFS, ENTRE LA TRADITION ET LA RÉFORME DU 10 JUILLET 1989**

Les *nouveaux profs* sont des professeurs de toutes catégories, titularisés après la réforme du 10 juillet 1989. Ils sont une trentaine, choisis à partir d'un sondage réalisé dans les fichiers de l'IUFM de L., sur la base, essentiellement, d'un critère, celui-là même que la création des IUFM venait questionner : le principe de la

différenciation des enseignants, par catégories d'enseignement, au fondement de la différenciation traditionnelle des métiers et de la hiérarchie : enseignement général des premier et second degrés, enseignement technique, enseignement professionnel. Ils doivent leur dénomination, à la représentation du métier qu'ils composent, une représentation originale qui ne procède pas d'une interprétation des textes de la loi – la plupart d'entre eux les ignorent – mais de la confrontation de leurs modèles aux élèves qu'ils ont pu avoir, parfois pendant de longues années déjà, des élèves en crise, hantés par la perspective du chômage et de l'exclusion. Que l'insertion sociale et professionnelle doive être un objectif prioritaire de l'école relève, pour eux, de l'évidence, qu'elle doive y travailler dans la perspective de l'égalité des chances, une exigence éthique, auquel le principe de l'éducabilité cognitive, qu'ils découvrent dans l'expérience tâtonnante de nouvelles relations pédagogiques, donne du sens. Mais ils ne souscrivent pas pour autant à toutes les dispositions de la loi, en particulier aux propositions relatives à la collaboration avec les entreprises, dans le cadre de la communauté éducative. Et l'idée d'aide à l'orientation trouve, ici, des limites républicaines.

### LA PÉDAGOGIE COMME ALTERNATIVE À L'ORIENTATION PAR L'ÉCHEC

« Il faut s'adapter... Tous les élèves peuvent apprendre, pourvu que le professeur sache user de la bonne méthode... » Les nouveaux profs en sont tous d'accord, et la pédagogie à laquelle ils souhaitent être initiés est précisément, pour eux, l'art de l'adaptation. Ils peuvent la rapporter d'entrée aux processus de l'apprentissage – ainsi les professeurs des écoles – ou plus généralement la concevoir, comme la réponse nécessaire à la difficulté d'enseigner aujourd'hui, suivant le mode traditionnel, comme une manière de prévenir les comportements de retrait ou de perturbation active qui résulteraient de l'incapacité des élèves à tirer profit de l'enseignement magistral. Dans tous les cas, cela participe de la même représentation de leur rôle : donner du sens, c'est-à-dire, tout à la fois, rendre le réel intelligible et motiver les apprentissages. Si les élèves sont difficiles aujourd'hui, c'est avant tout, pensent-ils, parce qu'ils n'ont pas de repères – « Ils ne possèdent pas les codes, la langue française, le code de politesse, le code de vie en société... » – Ils ne comprennent ni ce qu'on leur enseigne, ni ce

qu'on attend d'eux, ni même et surtout pourquoi ils sont là : « ça sert à rien de faire des études... ».

Comme tous les enseignants, ils en imputent la responsabilité aux familles – « Les parents se déchargent... », « Il y a beaucoup de parents qui ont baissé les bras... », « Y'a beaucoup d'élèves livrés à eux-mêmes... », « Ils sont à l'abandon dans le milieu familial... », etc. Mais ils mettent en cause aussi l'institution scolaire même, notamment la manière en usage de traiter le problème, par la voie de l'orientation par l'échec : entre au lycée technique celui qui n'est pas capable d'entrer au lycée d'enseignement général. Va au lycée professionnel celui qui n'a pas même été capable d'entrer au lycée technique :

« Moi je vois, en conseil de classe, y'a des élèves nuls qui passent, parce qu'ils sont trop vieux et qu'ils emmerdent tout le monde, alors on les fait passer... », Thomas, CAPEPS.

« Il connaissait rien, il savait rien, mais ça servait à rien de le faire redoubler, ça serait pareil l'année prochaine. On le laissait passer, plus vite il passait, plus vite il s'en allait... », Richard, agrégé de mathématiques.

« On te dit : t'es mauvais en maths, t'es mauvais en français, allez hop, en lycée technique... Arrivé à la fin de la seconde, on a voulu m'orienter en BEP. Pour les profs, c'était fini, c'était pas la peine. Puis il y avait encore une voie de garage derrière, donc ça servait à rien de me récupérer. C'est facile, on évacue le problème, on donne le bébé à quelqu'un d'autre... », Pierre, CAPLP de génie mécanique, option construction.

« J'ai fait moi-même un BEP. J'ai pas choisi, j'avais une mauvaise scolarité. Il arrive un moment donné, il faut bien caser les gens quelque part. De toute manière, le système reste toujours le même, à l'heure actuelle, on case les gens où il y a de la place... », Bruno, CAPLP de génie mécanique, option construction.

« Ils ne possèdent pas les codes... », mais comment donner du sens à l'effort nécessaire à leur acquisition, quand il n'y a plus même l'idée d'un avenir à construire grâce à l'école ? Les professeurs de lycée technique et de lycée professionnel décrivent fort bien les méfaits de l'orientation par l'échec, le désespoir ou la révolte des élèves, contraints à fréquenter des lieux où il est devenu tellement difficile de construire une image de soi satisfaisante, où le métier auquel ils sont censés se préparer, c'est-à-dire aussi leur avenir, qu'ils voient dans le chômage et l'exclusion, n'apparaît plus que comme la sanction de leur incapacité.

« Y'a des sections qui ramassent un peu toutes les personnes qui n'ont pas réussi à trouver de place ailleurs. C'est des gens, par exemple, qui voulaient faire hôtellerie. Ils n'ont pas été pris, donc ils font secrétariat ! Y'a un gouffre entre les deux ! Ils ont perdu toute motivation. Ils réussiront pas. Ils ont pas envie de réussir... », Xavier, CAPLP de lettres et histoire.

« Il faut remotiver les élèves, leur dire que rien n'est perdu, parce que souvent ils arrivent ici... on les met dans une section, et ils se disent : bon, ben on va être chômeur... Ils nous disent beaucoup ça. Ils sont très désenchantés. Ils n'en veulent plus... Ils s'imaginent qu'ils sont bêtes, aussi, il y en a beaucoup... Ils s'imaginent qu'ils sont bêtes et qu'ils ne vont rien faire de leur vie... », Delphine, CAPET d'économie et gestion, option comptabilité.

« Pourquoi un élève se rebelle ?... Ils sont complètement déstabilisés par ce qui se passe autour. Les parents sont chômeurs et autres. Ils ont envie de tout plaquer, parce qu'ils ont l'impression qu'ils vont finir à l'Assedic... Ils se retrouvent entre eux, entre personnes qui n'ont pas pu entrer en lycée technique ou en lycée. On leur demande de préparer un métier qu'ils n'ont peut-être pas envie de préparer, un métier qui, dans deux ans, sera peut-être fini ou va évoluer, alors qu'on leur demande d'apprendre les technologies du jour. Je comprends qu'ils n'aient pas envie de tout ça... », Pierre, CAPLP de génie mécanique, option construction.

## **FORMER L'HOMME ET LE CITOYEN ET PRÉPARER À L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

Quoi qu'en pensent les partisans de la tradition républicaine, il est quasiment admis par tout un chacun, aujourd'hui, qu'on va aussi à l'école pour trouver un emploi. Il va de soi, pour les « nouveaux profs », que l'école publique a également pour mission d'y préparer, et que sa vocation est de la remplir en réalisant les conditions de l'égalité des chances. Que chacun puisse avoir accès à l'éventail complet des fonctions relève, pour eux, de la justice sociale. Ils se proposent d'y travailler, même quand ils ont conscience des déterminismes socio-culturels :

« L'école publique a pour objectif de donner les mêmes chances à tous, quel que soit le niveau social, quelle que soit la religion. C'est l'école qui tend vers cet objectif, mais qui n'y arrive pas, parce que c'est un objectif utopique, je trouve... », Xavier, CAPLP de lettres et histoire.

« Il y a une notion d'idéal derrière la notion d'école publique. C'est l'école ouverte à tous, qui doit être aussi de

qualité, qui doit donner des chances à tout le monde. Les jeunes doivent tous avoir leur chance, dans la mesure du possible. C'est faux dans la pratique. Mais on doit essayer d'égaliser un peu les chances... », Delphine, CAPET d'économie et gestion, option comptabilité.

« Je me suis battu pour ça, et je me battrais encore pour ça... Derrière le mot laïcité, c'est la liberté, l'égalité pour tout le monde, l'égalité des chances, bien sûr, sachant que si l'école pouvait permettre de rendre moins égalitaires les choses... », Jean, CAPLP de génie mécanique, option construction.

« Enseigner, c'est quand même être responsable de l'avenir d'enfants, de leur avenir professionnel, de leur développement culturel... Donc c'est à nous d'essayer de donner à chacun l'égalité des chances dans la vie... », Renaud, CAPES d'histoire-géographie.

Former l'homme et le citoyen, préparer à l'insertion sociale et professionnelle dans la perspective de l'égalité des chances ne sont pas, ici, des objectifs contradictoires. Ils sont si peu contradictoires que l'insertion professionnelle peut être considérée comme une dimension même de la citoyenneté. Le citoyen alors n'est pas seulement celui dont l'instruction fait un homme libre et égal à tout autre, en droit, il est aussi celui qu'elle intègre à la société par le travail, auquel elle donne accès. « Être enseignant, pour moi, il y a deux grands traits. Y'a d'une part la technologie, le métier, je dirais, et d'autre part le citoyen, quoi. Ce qui m'intéresse, c'est de travailler sur ces deux plans-là. Je ne veux pas mettre de côté la partie citoyen. C'est quelque chose qui m'intéresse beaucoup, et puis, je ne veux pas mettre de côté la partie technologie, parce que c'est en quelque sorte aussi former le citoyen, l'insérer dans une société par le travail... », Pierre, CAPLP de génie mécanique, option construction.

« Moi, je tiens à l'école laïque et républicaine à fond... On cherche à former des gens libres, indépendants, des citoyens. Un citoyen, c'est quelqu'un qui est vraiment bien dans la société... Avoir sa place dans la société, c'est travailler quelque part. Pour moi, ça inclut, évidemment la formation professionnelle... », Didier, agrégé de biologie-géologie.

La plupart du temps, cependant, le souci de la vie réelle et de l'intégration par le travail apparaît dans des représentations de la société où il s'agit d'abord de prendre sa place, où aujourd'hui et demain se confondent, également difficiles, où l'autonomie du citoyen qu'on se propose de former désigne surtout la capacité de se débrouiller en toute occasion.

« Il y a un objectif fondamental [au travail de l'enseignant], c'est de rendre les enfants capables d'affronter la vie, et ça passe aussi par des matières qui sont peut-être rébarbatives... entre autres, savoir sa table de multiplication, un minimum de grammaire, savoir écrire pour faire une lettre de candidature, le jour où ils chercheront du boulot, et qu'elle aille pas au panier parce qu'elle est cousue de fautes d'orthographe... Je crois qu'un enfant, il faut qu'il vive dans le monde tel qu'il est, et qu'il apprenne à s'intégrer parmi les autres, à ne pas être au-dessus, à ne pas être en dessous, mais être capable de prendre sa place, parce que ce sera nécessaire plus tard, dans la vie de tous les jours, que ce soit dans un emploi, que ce soit dans un quartier ? Il faut qu'il soit capable de se débrouiller... Je pense que c'est ce qu'on enseigne... », Martine, PE.

« Le but, c'est, à court terme, de leur apprendre un métier, et puis peut-être aussi à réagir à tous les problèmes qu'ils auront à rencontrer, à faire face très vite... Déjà aujourd'hui, il y a le chômage. D'une manière générale, le professeur – c'est la partie éducation – peut leur apprendre à être débrouillard... », Serge, CAPLP de génie mécanique, option construction.

Les seuls moyens envisagés pour prendre sa place ne sont plus, alors, que les savoirs et les savoir-faire, à l'exclusion de toute réflexion sur l'usage qu'on en peut faire, la seule limite posée à la débrouillardise n'étant plus que dans une autre qualité qu'ils voudraient faire acquérir à leur élèves, la tolérance... Tout se passe comme s'il s'agissait de laisser à chacun le soin de trouver une manière nouvelle de résoudre les contradictions perçues entre des exigences individuelles et des exigences sociales, qui ne seraient rien moins, en définitive, pour l'individu comme pour la société, que des exigences de survie...

« On est dans une société de toute façon, au niveau du boulot, je vois, dans le privé, il faut manger son voisin pour le remplacer. C'est la guerre. C'est là où la société ne va pas... »

## **AIDER À L'ORIENTATION, DANS DES LIMITES RÉPUBLICAINES**

L'objectif de l'enseignement peut bien être de préparer les élèves à vivre en société, et l'école le lieu privilégié de cet apprentissage, mais si chacun peut avoir sa place, ici, si tout peut s'y résoudre dans le respect des règles de coopération et de solidarité qu'ils valorisent tous, comment prendre sa place, comment affirmer son autonomie dans le respect des différences, dans une

société où la place est donnée par le travail, quand le travail vient à manquer ? Les « nouveaux profs » n'apportent pas de réponse à cette question, à moins que l'on ne considère leur réserve même comme un rappel à la tradition républicaine, celui-là qu'on retrouve aussi, dans leur manière de concevoir la relation aux entreprises, dans le cadre de la communauté éducative, et, en définitive, de concevoir le problème de l'orientation.

Les professeurs d'enseignement général peuvent bien être acquis à l'idée d'une école qui soit en prise sur les réalités économiques, sociales, technologiques du temps, une école qui ait pour finalité l'insertion sociale et professionnelle des élèves, dans une perspective d'égalité des chances. Ils peuvent penser qu'il est intéressant de les envoyer un moment en entreprise, de façon à ce qu'ils la connaissent et puissent éventuellement commencer à se faire une idée de leur avenir professionnel. Ils ne se sentent pas concernés pour autant par l'idée de collaborer avec elle à leur formation. Ils ne voient pas en quoi cela pourrait intéresser l'enseignement général et dénoncent le caractère éminemment contradictoire de leurs objectifs : former des esprits libres ou des exécutants dociles, former des hommes ou former des travailleurs... Aider à l'orientation reviendrait, essentiellement, à créer les conditions qui vont permettre à tous les élèves *de choisir leur voie en toute liberté*. Il s'agit ni plus ni moins de former l'esprit, ce qui fut de tout temps l'objectif de l'école républicaine. Peu importe que les voies empruntées soient différentes, aujourd'hui.

Les positions des professeurs de matières techniques ou professionnelles ne sont pas fondamentalement différentes, même si l'essentiel de l'orientation des élèves est déjà défini, quand ils interviennent. Ils sont les premiers à dénoncer l'orientation comme elle est pratiquée depuis l'institution de *l'école unique*. Contrairement aux professeurs de collège ou de lycée d'enseignement général, ils peuvent trouver la collaboration avec l'entreprise souhaitable, voire nécessaire. Ils voient en elle le lieu d'application des savoirs et/ou des savoir-faire auxquels ils doivent initier les élèves. Connaître ce qui s'y passe en matière d'organisation technique et humaine du travail est, à leurs yeux, un moyen d'accomplir pleinement leur fonction d'enseignant. Et cela supposerait qu'ils aient avec elle des contacts réguliers. Ils ne sont pas hostiles à l'idée d'envoyer les élèves en stage dans les entreprises. Ce pourrait être un moyen d'assurer la dynamique de l'apprentissage par la confrontation à des

problèmes réels, l'occasion de mettre en application les connaissances acquises à l'école, bref un moment de la démarche pédagogique, mais un moment seulement, et ils entendent bien en garder le contrôle de manière à garantir à l'élève la formation à l'intelligence des processus.

« *Il faut des stages en entreprise. Par contre, l'entreprise, elle pourra pas apprendre à voir les... comment dire... les règles générales. L'entreprise va pouvoir donner plein d'exemples, plein de cas : si tu fais ça, ça va marcher. Si tu fais ça, ça marchera pas. Mais l'élève ne saura peut-être jamais pourquoi est-ce qu'en faisant ça, ça marche, en faisant ça, ça marche pas. C'est important, si l'élève veut évoluer. L'élève va devenir quelqu'un qui va travailler, pas une machine. Il faut lui apprendre à faire les choses, mais il faut qu'il comprenne pourquoi, les relations de cause à effet quoi... ça lui permettra d'évoluer...* », Claude, CAPLP de génie électrique, option électronique.

« *Ce qui est difficile, c'est qu'il y a un référentiel de l'emploi... Je dirais : ça c'est le souhait de l'entreprise, hein, et à côté on a un référentiel de diplômes qui comporte, à l'intérieur, des manières de faire, parce que le rôle de l'Éducation nationale, ça n'est pas forcément que de former quelqu'un qui sache faire un métier. C'est aussi de former l'homme. Et quelquefois, ça va pas bien de pair. Je veux dire : il faut plus de temps. Quand on dit : investigation structuration, à mon avis, il faut plus de temps au départ, pour acquérir des choses, parce que, justement, on laisse le temps aux gens d'être autonomes, d'aller chercher des renseignements, au lieu de leur donner tout fait. Et forcément on est moins opérationnel au bout de deux ans, quand on fait un enseignement comme ça. Mais c'est cent fois mieux pour la personne, pour son avenir, c'est nettement mieux. Pour l'entreprise aussi, d'ailleurs. Mais les gens de l'entreprise ne sont pas forcément prêts à entendre ça...* », Jean, CAPLP de génie mécanique, option construction.

Comme les républicains de la III<sup>e</sup> République, attachés aux idées de Ferdinand Buisson, ils se prononcent en faveur d'un enseignement technique et professionnel en prise sur les réalités du temps et qui s'attache avant tout à former des hommes et des femmes capables de réfléchir

et de s'adapter aux évolutions technologiques, voire de changer d'orientation, autant qu'ils le souhaitent ou qu'ils le jugent nécessaires. Et non une main-d'œuvre adaptée aux besoins de l'industrie, fut-elle de haut niveau...

## **CONCLUSION**

« *Le jeune construit son orientation [scolaire, universitaire, professionnelle] au lieu de la subir. Nul ne peut décider à sa place...* » Les « nouveaux profs » en sont d'accord, et ils admettent ce que cela suppose : une école ouverte sur la vie, une école qui s'attache à préparer les élèves à l'insertion professionnelle et ose poser le problème de l'égalité des chances, laquelle représente, pour eux, une exigence éthique associée depuis toujours à l'idée de République, mais que les républicains cependant s'interdisaient de poser en assignant à l'école la mission de former l'homme et le citoyen. Cependant, c'est par les mêmes voies qu'ils entendent remplir leur mission nouvelle. Il s'agit bien toujours de former l'esprit. Que l'on parle aujourd'hui d'adapter la pédagogie pour faire apprendre le plus grand nombre, plutôt que d'assurer une transmission magistrale du savoir, ne change rien à l'affaire. Et c'est essentiellement en remplissant ce rôle qu'ils entendent contribuer à l'orientation des élèves, à charge pour chacun, ensuite, d'en faire l'usage qui lui convient. Leur position peut interpellé les tenants de la tradition – en quoi l'intelligence requise aujourd'hui, au service des intérêts particuliers, serait-elle fondamentalement différente de l'intelligence nécessaire pour traiter de l'intérêt général ? En quoi le fait de pouvoir s'adapter aux évolutions économiques et sociales serait-il incompatible avec la distance requise du citoyen pour traiter des affaires publiques ? – elle reste une position républicaine.

Gisèle DE LYLLE  
*Sociologue*